



Manuel du bruit routier – Aide à l'exécution pour l'assainissement - État: décembre 2006

Annexe 2a

Version: 18.12.2006

**> Procédure pour les routes nationales
jusqu'à l'entrée en vigueur de la RPT**

Explications concernant le déroulement de la procédure d'approbation pour les routes nationales suisses

Les étapes et les compétences représentées dans le schéma de déroulement de la procédure d'approbation (et de financement) ci-dessous ne sont valables que jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la RPT.

Validité jusqu'à l'entrée en vigueur de la RPT

